

Séance du jeudi 05 septembre 2024

Date de la convocation: 02/09/2024

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le cinq septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Thomas HOURLIER,
Emilie KONNERT, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Richard DETHYRE par Olivier
MAGUET, Michèle MATHIEU par Anne COLLINOT

Excusés : Barbara LOUCHART

Absents:

**REMISE EN ETAT DE CHEMINS COMMUNAUX ET DE VOIRIE
D'AGGLOMERATION - (D 2024 075)**

Le Maire présente au Conseil municipal une proposition de l'entreprise Arnaud Douillé de remise en état de chemins communaux qui ont été détériorés au cours d'épisodes pluvieux violent cet été ainsi qu'une proposition de la société Eurovia pour une intervention d'urgence sur les nids de poule de la voirie Côte d'Oson.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, ACCEPTE les deux devis de l'entreprise Arnaud Douillé pour la remise en état du chemin menant de l'école à l'EHPAD et du chemin menant au bois de Malassart pour des montants respectifs de 1 001 € et 4 300 € HT.

ACCEPTE le devis de la société Eurovia pour la purge des nids de poules sur la voirie de la Côte d'Oson pour un montant de 6 898,55 € HT.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

